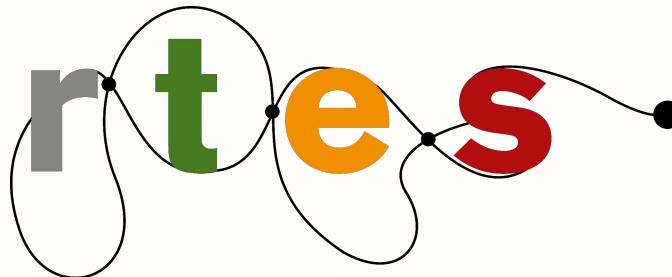


Assemblée générale

vendredi 7 juillet 2023



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Déroulé

9h45 //

ACCUEIL ET OUVERTURE DES TRAVAUX

par **Mahel Coppey**, présidente du RTES et vice-présidente de Nantes Métropole et **Laurent Dubost**, représentant le président du Département de Loire-Atlantique

10h-11h //

TABLE RONDE “LES NOUVELLES FORMES D’EMPLOI ET LE DROIT À L’EMPLOI”

animée par **Patricia Andriot**, vice-présidente du RTES, avec **Sandrino Graceffa**, doctorant au CNAM, **Laurent Grandguillaume**, président de Territoires zéro chômeur, **Sophie Piquemal**, vice-présidente chargée de l’urgence sociale, habitat, insertion, ESS du Département de Gironde, et **Stéphane Pfeiffer**, adjoint au maire de Bordeaux chargé de l’urbanisme résilient, du service public de l’habitat et de l’ESS

11h15-12h45 //

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Présentation de la tribune *“L’économie sociale et solidaire, un cap pour une transition juste dans nos territoires”* et des premiers signataires, avec la participation de **Johanna Rolland**, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole et présidente de France urbaine

12h45-14h //

DÉJEUNER SUR PLACE

14h-15h15 //

ATELIERS THÉMATIQUES :

- Evaluation impact social & utilité sociale territoriale
- Fondations territoriales et finances solidaires
- Habitat inclusif et écoconstruction solidaire
- Mobilité inclusive



15h30-16h30

VISITE DU SOLILAB

suivie d'un verre de l'amitié

TABLE RONDE

“LES NOUVELLES FORMES D'EMPLOI ET LE DROIT À L'EMPLOI”



Animation :

Patricia Andriot,
vice-présidente du RTES

Interventions :

Sandrino Graceffa, doctorant au CNAM
Laurent Grandguillaume, président de Territoires zéro chômeur
Stéphane Pfeiffer, adjoint au maire de Bordeaux chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'ESS
Sophie Piquemal, vice-présidente chargée de l'urgence sociale, habitat, insertion, ESS du Département de Gironde

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Rapport moral
de Mahel Coppey



Rapport d'activité 2022 & perspectives 2023



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire



Avec le soutien de :



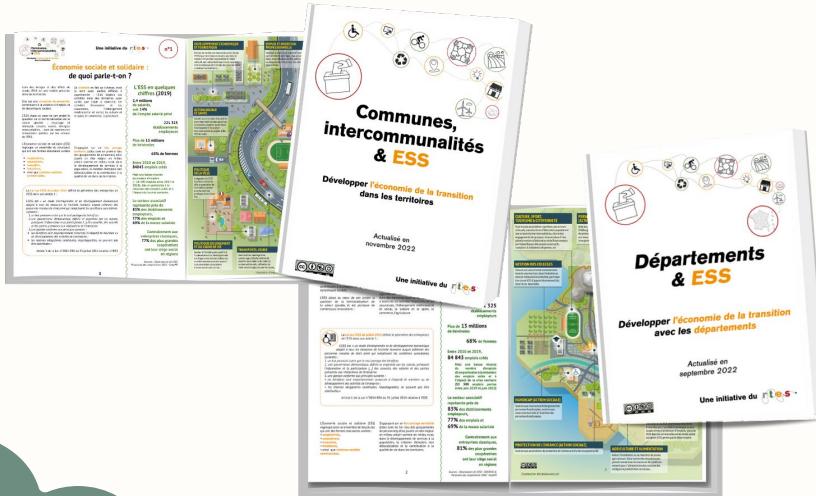
agence nationale
de la cohésion
des territoires



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Accompagner & outiller les collectivités :

- Actualisation des kits “**Communes, intercommunalités & ESS**” et “**Départements & ESS**”
- Création d'une **mission appui-conseil juridique** auprès des collectivités



Chantiers autour de la coopération économique territoriale :



- Participation du RTES à la **cellule nationale d'animation des PTCE**
- Publication de divers supports** pour faire connaître les PTCE, leurs intérêts pour les collectivités, et le rôle possible de celles-ci

- Animation d'une **FAQ juridique**



Foire aux questions juridiques en ligne

- Répertoire** des collectivités adhérentes sociétaires de SCIC
- Plaidoyer** aux côtés notamment de la CGSCOP,
- Réalisation de plusieurs supports** : Points de RepèreSS, fiches Déniché pour Vous,...

Approche par filières

- Rencontre “**Filières & ESS**” à Lille et Roubaix



- 2 rencontres “**Alimentation durable & ESS**” - Tarnos & Dijon/Langres



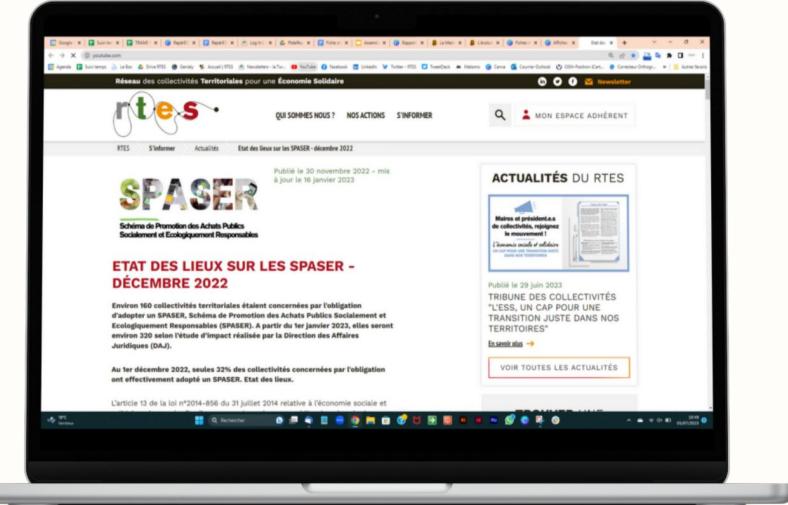
- Publication d'un **guide méthodologique** sur la structuration de filières économiques de territoire à la rentrée



Vous souhaitez recevoir un exemplaire papier de cette nouvelle publication ? [Remplissez ce formulaire !](#)

Modes de contractualisation et commande publique : état des lieux et analyse des SPASER, webinaire et Points de Repère SIEG, plaidoyer...

Et ouverture d'un GT sur l'éga-éco-socio-conditionnalité des aides



par **Isabelle Hardy**

11

Services d'Intérêt Economique Général (SIEG) & Collectivités

> Points de Repère SIEG

Les services d'intérêt économique général (SIEG) sont des services de nature économique qui sont réalisés par des collectivités territoriales, qu'ils soient d'un caractère d'intérêt général. A ce titre, ils peuvent bénéficier de financement pour remplir des obligations de service public.

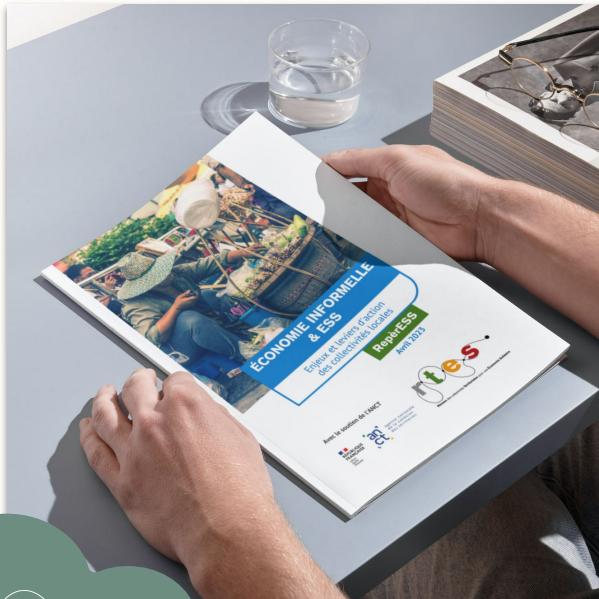
La réglementation des SIEG a une origine européenne. Si cette forme est apparue pour la première fois dans les régions de l'Union européenne, les collectivités territoriales françaises, il s'agit sans aucun doute d'une modalité intéressante pour les activités économiques notamment d'ordre social, prenant un caractère d'intérêt général, relevant d'une collectivité publique. Les acteurs de l'ESS sont donc particulièrement concernés.

La Commission européenne a rappelé fin 2021 que « les autorités publiques n'exploitent pas toujours pleinement cette possibilité », et les collectivités territoriales peuvent « recourir davantage à leur marge d'expression dans la définition d'un SIEG ». La réglementation européenne a également souligné que les activités remplissant certaines conditions exercées par les entreprises sociales à l'Union européenne lui a attribué le pas mi-2022, il « existe une opportunité pour les collectivités territoriales de l'ESS d'exploiter le potentiel des règles actuelles relatives aux dispositions spécifiques relatives aux SIEG pour accéder aux aides au financement public pour les activités économiques de l'ESS ». Cela signifie que les collectivités territoriales peuvent pleinement bénéficier de la possibilité de reconnaître, le cas échéant, les entités de l'économie sociale exerçant une activité économique en tant que SIEG.

Décembre 2022



Place de l'ESS dans les territoires fragiles : ruralité, économie informelle et politique de la ville



par **Patricia Andriot et Mahel Coppey**



SÉMINAIRE NATIONAL

Politique de la Ville & ESS



25 janvier

Séminaire
Politique de la Ville & ESS

23 mai

Atelier & présentation de
la Tribune des collectivités
à l'ANCTour



Développement des clubs régionaux de collectivités :



En 2022

Nouvelle-Aquitaine : 2 rencontres

Ile-de-France : 3 rencontres

Auvergne-Rhône-Alpes : 3 rencontres

Grand-Est : 2 rencontres

Lancement du club des collectivités :

- en Pays de la Loire (2 rencontres)
- en Bretagne (1 rencontre)

... sans oublier les **2 rencontres organisées dans le cadre du SELAQ et du Salon de l'AMIF**

En 2023

Lancement du club Occitanie (juin 2023)

Et en octobre, club Région Sud

La parole à ...

JOHANNA ROLLAND

Maire de Nantes,
Présidente de Nantes Métropole,
Présidente de France urbaine

rtes

Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Présentation de la tribune
"L'économie sociale et solidaire, un cap pour une transition juste dans nos territoires"



62

Pas-de-Calais
Mon Département

Réseaux signataires :



Et parmi les premiers signataires, **les maires et président.e.s** de :



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Loire
Atlantique



MEURTHE
ET
MOSELLE



Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest



BORDEAUX
MÉTROPOLE

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole



CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE



TARNOS

FAUX-LA-MONTAGNE

STE SAVINE

Canohès

BÉGLES

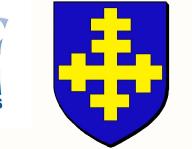
ARGENTAN

Nomény

Argentan



Sillery



rteS

Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Europe & international :



En 2022

En 2023



2 au 6 mai
Forum GSEF Dakar

En 2023

Voyage apprenant
EUROPE & ESS

18 & 19 octobre 2023 Bruxelles



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Renouvellement des administrateurs

Conseil d'administration actuel



Patricia Andriot,
Conseillère référente
alimentation, PETR du Pays de
Larzac, *vice-présidente du RTES*



Jeanne Barseghian,
Maire,
Ville de Strasbourg



Emeline Baume,
Vice-présidente *Économie,
emploi, commerce,
numérique et achat public,
Métropole de Lyon*



Marion Canalès,
Conseillère communautaire,
Clermont Auvergne Métropole
et adjointe au maire déléguée à
l'ESS, Ville de Clermont-Ferrand



Maud Caruhel,
Vice-présidente du conseil
régional de Nouvelle-Aquitaine,
en charge de l'ESS, de l'insertion,
de l'économie circulaire et des
Déchets



Mahel Coppey,
Vice-présidente, déléguée à
l'économie sociale et
solidaire et à l'économie
circulaire, Nantes Métropole,
Présidente du RTES



Martin David-Brochen,
Adjoint au maire de Lille,
en charge de l'emploi, l'IAE,
l'ESS, les ressources humaines
et relations sociales



François Dachy,
Maire, Ville de
Romainville



Laurent Dubost,
Conseiller départemental
de Loire-Atlantique,
délégué à l'ESS et
l'économie circulaire



Gérard Eude,
Conseiller délégué chargé du
développement économique,
délégué à l'enseignement supérieur
et de la recherche, Paris
Vallee de la Marne



Chaynesse Khourouli,
Présidente du conseil
départemental de
Meurthe-et-Moselle



Anthony Gaspard,
Vice-président du conseil
départemental de Meurthe-et-Moselle,
délégué à l'attractivité suppléant



Siham Lubich,
Vice-présidente à la cohésion sociale,
politique de la ville, handicap, lutte contre
les discriminations et économie circulaire,
Saint-Etienne Métropole



Gaëlle Le Stradic
Conseillère régionale
déleguée à l'économie
sociale et solidaire,
Région Bretagne



Florentin Letissier,
Adjoint en charge de l'ESS, de
l'économie circulaire et de la
contribution à la stratégie zéro
déchet, Ville de Paris,
Vice-président du RTES



Frédéric Léveillé,
Maire, Ville d'Argentan



Marie-Pierre Limoge,
Vice-présidente économie
collaborative, conseil
départemental des Hauts-de-Seine



Arnaud Megloire,
Maire de Sainte-Savine



Nicole Miquel-Belaïd,
Conseillère communautaire
déléguée à l'économie
sociale et solidaire,
Toulouse Métropole



Patricia Nedel,
Adjointe au maire de
Mérignac,
déléguée à l'ESS et
à l'insertion



Eric Otemaud,
Conseiller régional délégué
aux mutations économiques,
aux emplois verts et à
l'économie sociale et solidaire,
Bourgogne-Franche-Comté

Membres associées :



Stéphane Pfeiffer,
Adjoint au maire chargé de
l'emploi, de l'ESS et des fermes
économiques innovantes, Ville
de Bordeaux, *Trésorier du RTES*



Florence Pression,
Adjointe à l'économie
circulaire et
solidaire, Ville de Sceaux



Michel Souliac,
Conseiller municipal
délégué à l'ESS, Ville
de Fresnes,
Vice-président du RTES



Medi Moza Velou,
Vice-présidente pour les
Solidarités de l'Action sociale
et de la Santé, conseil
départemental de Mayotte



Hélène Vizaud,
Président de la
Communauté d'Agglomération du
Pays de Grasse



Christiane Bouchart,
Maire honoraire à la
Mairie de Lille, présidente
du RTES jusqu'en 2019



Isabelle Hardy,
Vice-présidente en charge du
développement économique, de
l'ESS et de l'emploi local, conseil
départemental de Haute-Garonne



Fatima Jann,
Vice-présidente en charge de la
solidarité, de l'habitat et de la
lutte contre la pauvreté,
Collectivité européenne d'Alsace

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Membres du Conseil d'administration
soumis à renouvellement & candidats :



Patricia Andriot,
Conseillère référente
alimentation, PETR du
Pays de Langres,
vice-présidente du RTES



Jeanne Barseghian,
Maire,
Ville de Strasbourg



Antoine Dubois,
Vice-président à l'ESS,
Ville et Eurocérométropole de
Strasbourg



Emeline Baume,
Vice-présidente Économie,
emploi, commerce,
numérique et achat public,
Métropole de Lyon



Marion Canalès,
Conseillère communautaire,
Clermont Auvergne Métropole
et adjointe au maire déléguée à
l'ESS, Ville de Clermont-Ferrand



Mahel Coppey,
Vice-présidente, déléguée
à l'ESS et l'économie
circulaire, Nantes
Métropole,
Présidente du RTES



François Dechy,
Maire, Ville de
Romainville



Isabelle Hardy
Vice-présidente en charge
du développement
économique, de l'ESS et de
l'emploi local, conseil
départemental de Haute-
Garonne



Fatima Jenn,
Vice-présidente en charge
de la solidarité, de l'habitat
et de la lutte contre la
pauvreté, Collectivité
européenne d'Alsace



Florentin Letissier,
Adjoint en charge de l'ESS, de
l'économie circulaire et de la
contribution à la stratégie zéro
déchet, Ville de Paris,
Vice-président du RTES



Frédéric Léveillé,
Maire,
Ville d'Argentan



Stéphane Pfeiffer,
Adjoint au maire chargé
de l'emploi, de l'ESS et
des formes économiques
innovantes, Ville de
Bordeaux, **Trésorier du
RTES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Nouveau Conseil d'administration



Patricia Andriot,
Conseillère référente
alimentation, PETR du Pays de
Langres,
vice-présidente du RTEs



Jeanne Barseghian,
Maire,
Ville de Strasbourg



Antoine Dubois,
Vice-président à l'ESS,
Ville et Eurométropole de
Strasbourg



Emeline Baume,
Vice-présidente Économie,
emploi, commerce,
numérique et achat public,
Métropole de Lyon



Marion Canalès,
Conseillère communautaire,
Clermont Auvergne Métropole
et adjointe au maire déléguée à
l'ESS, Ville de Clermont-Ferrand



Maud Canhonet,
Vice-présidente du conseil
régional de Nouvelle-Aquitaine,
en charge de l'ESS, de l'Insertion,
de l'Économie circulaire et des
Déchets



Mael Coppey,
Vice-présidente, déléguée à
l'Économie Sociale et
Solidaire et l'économie
circulaire, Nantes Métropole,
Présidente du RTEs



Martin David-Brochen,
Adjoint au maire de Lille,
en charge de l'emploi, l'IAE,
l'ESS, les ressources humaines
et relations sociales



François Dachy,
Maire, Ville de
Romainville



Laurent Dubost,
Conseiller départemental de
Loire-Atlantique,
délégué à l'ESS et
l'économie circulaire



Gérard Eude,
Conseiller délégué chargé du
développement économique,
de l'enseignement supérieur
et de la recherche, Paris
Vallée de la Marne



Isabelle Hardy,
Vice-présidente en charge du
développement économique,
de l'ESS et de l'emploi local,
Département Haute-Garonne



Fatima Jenn,
Vice-présidente en charge
de la solidarité, de l'habitat
et de la lutte contre la
pauvreté, Collectivité
européenne d'Alsace



Chaynesse Khirouni,
Présidente, Département
Meurthe-et-Moselle



Anthony Caps,
Vice-président délégué à
l'attractivité suppléant,
Département
Meurthe-et-Moselle



Siham Labich,
Vice-présidente à la cohésion
sociale, politique de la ville,
handicap, lutte contre les
discriminations et économie
circulaire, Saint-Etienne Métropole



Gaëlle Le Stradic,
Conseillère régionale
déléguée à l'économie
sociale et solidaire,
Région Bretagne



Florentin Letissier,
Adjoint en charge de l'ESS, de
l'économie circulaire et de la
contribution à la stratégie zéro
déchet, Ville de Paris,
Vice-président du RTEs



Frédéric Léveillé,
Maire,
Ville d'Argentan



Marie-Pierre Limoge,
Vice-présidente économie
collaborative, conseil
départemental des Hauts-de-Seine



Arnaud Magloire,
Maire de Sainte-Savine



Nicole Miquel-Belaud,
Conseillère communautaire
déléguée à l'économie
sociale et solidaire,
Toulouse Métropole



Patricia Nedel,
Adjointe au maire de
Mérignac,
déléguée à l'ESS et
à l'insertion



Eric Oternaud,
Conseiller délégué aux mutations
économiques, aux emplois verts et à
l'économie sociale et solidaire,
Région Bourgogne-Franche-Comté



Stéphane Pfeiffer,
Adjoint au maire chargé de
l'emploi, de l'ESS et des formes
économiques innovantes, Ville
de Bordeaux, Trésorier du RTEs



Madi Moussa Velou,
Vice-président chargé des
Solidarités, de l'Action sociale
et de la Santé, conseil
départemental de Mayotte



Jérôme Viaud,
Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de
Grasse

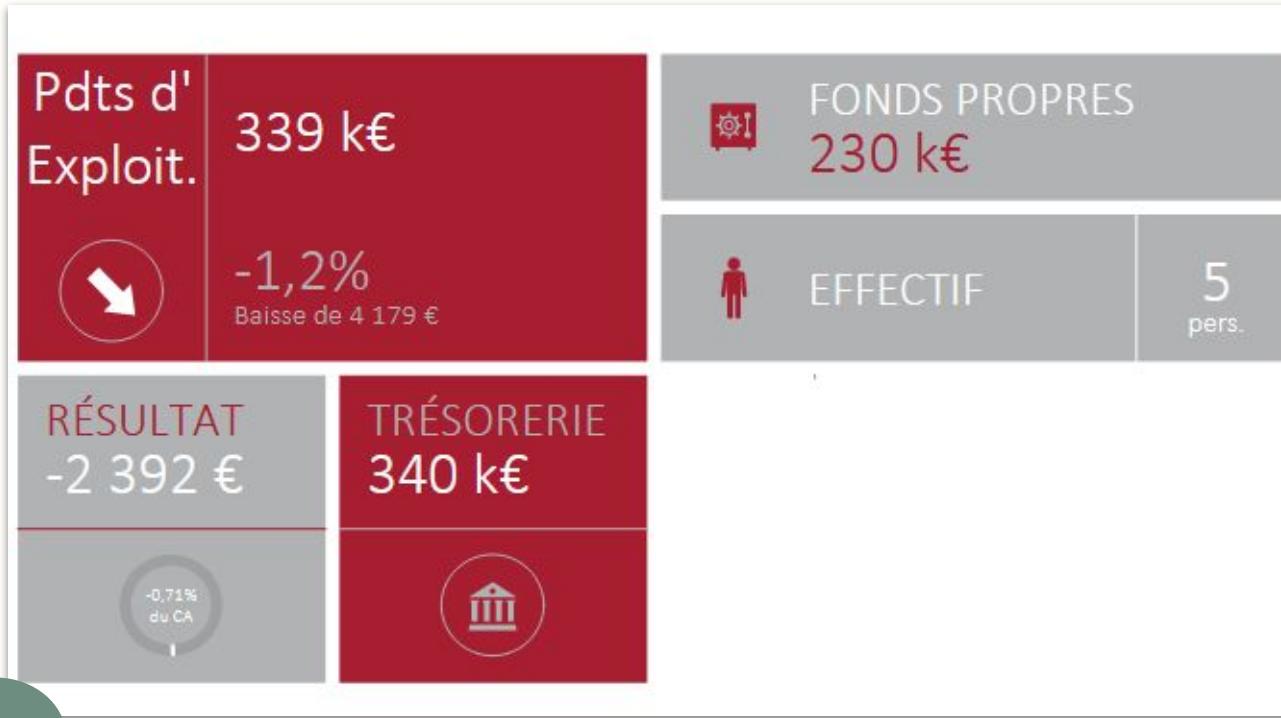
Membre associée :



Christiane Bouchart,
Maire honoraire à la Mairie de Lille,
présidente du RTEs jusqu'en 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Présentation du budget 2022



RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2022	2021	Évolution	
Cotisations	238 043 €	229 965 €	+8 078 €	+3,5%
Subventions consommées	71 853 €	102 725 €	-30 872 €	-30,1%
Mécénat consommé	15 000 €	5 000 €	+10 000 €	+200%
Prestations de service	11 303 €	3 911 €	+7 392 €	+189%
Transfert de charges	3 223 €	0 €	+3 223 €	
Autres produits	11 €	10 €	+1 €	+10%
Repr. sur créances douteuses	0 €	2 000 €	-2 000 €	
Total	339 432 €	343 611 €	-4 179 €	-1,2%

SUBVENTIONS CONSOMMÉES

	2022	2021	Évolution	
Etat	35 000 €	35 000 €	0 €	0%
ANCT	30 000 €	35 000 €	-5 000 €	-14,3%
Projet Tressons	4 353 €	23 000 €	-18 647 €	-81,1%
FNCUMA	2 500 €	0 €	+2 500 €	
OCDE	0 €	5 725 €	-5 725 €	
Resolis	0 €	4 000 €	-4 000 €	
Total	71 853 €	102 725 €	-30 872 €	-30,1%

MÉCÉNAT CONSOMMÉ

	2022	2021	Évolution	
AG2R La Mondiale	7 500 €	2 500 €	+5 000 €	+200%
Crédit Coopératif	7 500 €	2 500 €	+5 000 €	+200%
Total	15 000 €	5 000 €	+10 000 €	+200%

CHARGES DE FONCTIONNEMENT



L'augmentation des charges de fonctionnement s'explique notamment par la variation des postes suivants :

- La sous-traitance (atelier séminaire, étude sur l'approche filière...) : +19 558 € ;
- Les frais de colloques : +5 621 €.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

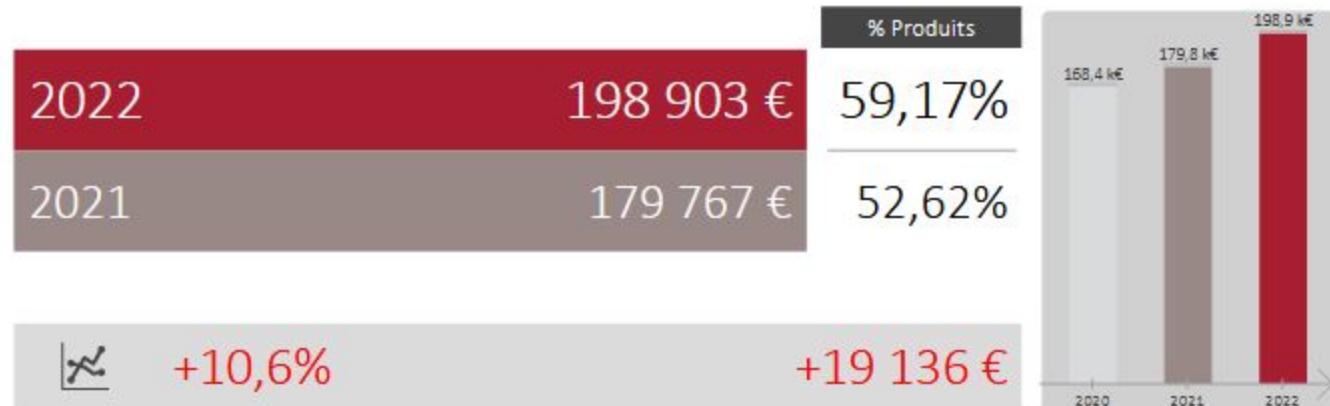
	2022	2021	Évolution
Fournitures consommables	1 030 €	313 €	+229,1%
Sous-traitance	28 353 €	7 400 €	+283,1%
Locations, charges locatives	18 826 €	16 779 €	+12,2%
Autres locations	10 023 €	2 400 €	+317,6%
Entretien, réparations	6 140 €	0 €	
Prime d'assurances	411 €	914 €	-55%
Intermédiaires et honoraires	11 639 €	6 706 €	+73,6%
Informations et communication	23 998 €	39 512 €	-39,3%
Déplacement, réception	18 765 €	20 741 €	-9,5%
Frais postaux, télécommunication	1 918 €	5 917 €	-67,6%
Frais bancaires	888 €	775 €	+14,6%
Autres services extérieurs	7 215 €	692 €	
TOTAL	129 206 €	102 149 €	+26,5%

IMPÔTS ET TAXES



Les impôts et taxes correspondent à la formation professionnelle continue.

CHARGES DE PERSONNEL



Les charges de personnel augmentent notamment suite à l'embauche d'un chargé de mission en mai 2022.

SYNTHÈSE DES CHARGES DE PERSONNEL

	2022	2021	Évolution	
Salaires bruts	146 055 €	129 587 €	+16 468 €	+12,7%
Charges sociales	48 566 €	45 638 €	+2 928 €	+6,4%
Taux de charges sociales	33,25%	35,22%	-2	
Autres charges du personnel	4 282 €	4 542 €	-260 €	-5,7%

Les autres charges du personnel correspondent aux chèques déjeuners.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE



Après prise en compte :

- D'une dotation aux amortissements pour 11 738 € ;
- D'un résultat financier de +1 085 € ;
- D'un résultat exceptionnel de -1 805 € provenant de la sortie d'une immobilisation suite à un vol ;

Le résultat de l'exercice est une insuffisance de -2 392 €.

SYNTÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2022	2021	Évolution
Produits d'exploitation	339 432 €	343 611 €	-1,2%
Charges de fonctionnement	-129 206 €	-102 149 €	-26,5%
Impôts et taxes	-1 257 €	-648 €	-94%
Charges de personnel	-198 903 €	-179 767 €	-10,6%
Dotations	-11 738 €	-3 777 €	-210,8%
Résultat d'exploitation	-1 673 €	57 269 €	
Résultat financier	1 085 €	396 €	+174%
Résultat exceptionnel	-1 805 €	1 538 €	
Résultat de l'exercice	-2 392 €	59 204 €	

BILAN AU 31/12/2022

ACTIF	PASSIF
304 247 €	304 247 €
IMMobilisations	6 259 €
CRÉANCES USAGERS	15 375 €
AUTRES CRÉANCES	1 445 €
TRÉSORERIE	281 168 €
	230 466 €
	FONDS PROPRES
	10 000 €
	788 €
	20 448 €
	42 545 €
	PROV., FONDS DÉDIÉS
	TRÉSORERIE NÉGATIVE
	DETTES FOURNISSEURS
	AUTRES DETTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

à retrouver en version imprimée

Présentation du
budget prévisionnel
2023 :

60 - Achats	22 600 €	706 - Prestations de services	13 500 €
Prestations de service	18 600 €		
Fournitures	4 000 €		
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs	38 000 €	74 - Subventions d'exploitation	75 000 €
Locations	32 600 €	Direction Générale Trésor (PESSII)	35 000 €
Entretien et réparation	2 000 €	ANCT *	30 000 €
Assurance	500 €	Fondations / Escape	4 000 €
Documentation	900 €	Suites MCDR / Autres *	6 000 €
Divers	2 000 €		
Extérieurs	47 100 €		
Honoraires	8 000 €		
Publicité, publication	15 100 €		
Déplacements missions	20 000 €		
Autres	4 000€		
		7561 - Cotisations adhérents	253 600 €
63 - Impôts et taxes	1 400 €		
64 - Personnel	233 000 €		
Total	342 100 €	Total	342 100 €

* en cours

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

à retrouver en version imprimée

Barème des cotisations :

Résolution n°5

Suppression de l'abattement sur cotisation

Communes et intercommunalités

Moins de 10 000 habitants	180 €
De 10 000 à 30 000 habitants	300 €
De 30 000 à 50 000 habitants	420 €
De 50 000 à 100 000 habitants	650 €
De 100 000 à 200 000 habitants	800 €
De 200 000 à 300 000 habitants	1 000 €
De 300 000 à 500 000 habitants	1 350 €
De 500 000 à 1 million d'habitants	2 500 €
D'1 à 3 millions d'habitants	3 600 €
De 3 à 5 millions d'habitants	6 000 €
Plus de 5 millions d'habitants	9 600 €

Départements

Moins de 300 000 habitants	2 000 €
De 300 000 à 500 000 habitants	2 500 €
De 500 000 à 1 million d'habitants	3 000 €
Plus d'1 millions d'habitants	3 600 €

Régions

Moins de 300 000 habitants	2 500 €
De 300 000 à 500 000 habitants	3 000 €
De 500 000 à 1 million d'habitants	3 500 €
D'1 à 3 millions d'habitants	4 500 €
De 3 à 5 millions d'habitants	6 000 €
Plus d'5 millions d'habitants	9 600 €

Conditions particulières pour les communes et intercommunalités d'un même territoire :

- Si l'intercommunalité d'une commune est déjà membre du RTEs, la commune bénéficie d'une réduction de 25% et à partir de l'année suivante, la communauté bénéficie d'une réduction de 25% du montant de la cotisation de la commune.
- Si une commune d'une intercommunalité est déjà adhérente, l'intercommunalité qui adhère bénéficie d'une réduction de 25% du montant de la cotisation de la commune et à partir de l'année suivante la commune bénéficie d'une réduction de 25% de sa cotisation.

Le montant total des réductions est plafonné à 50% de la cotisation de base.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Barème des cotisations :

Résolution n°6

Révision du montant des cotisations :

Option A : Augmenter l'ensemble de la grille de cotisations de 10%

Option B : Cotisation augmentée de 20% pour les adhérents souhaitant accéder à une offre de services augmentée : « service + »

à retrouver en version imprimée

		Option A	Option B
Communes et Intercommunalités	Montant des cotisations en 2023	Augmentation de 10% du montant des cotisations en 2024	Cotisation augmentée de 20% avec l'offre "service +"
Moins de 10 000 habitants	180 €	200 €	216 €
De 10 000 à 30 000 habitants	300 €	330 €	360 €
De 30 000 à 50 000 habitants	420 €	470 €	504 €
De 50 000 à 100 000 habitants	650 €	715 €	780
De 100 000 à 200 000 habitants	800 €	880 €	960 €
De 200 000 à 300 000 habitants	1 000 €	1 100 €	1 200 €
De 300 000 à 500 000 habitants	1 350 €	1 485 €	1 620 €
De 500 000 à 1 million d'habitants	2 500 €	2 750 €	3 000 €
De 1 million à 3 million d'habitants	3 600 €	3 960 €	4 320 €
De 3 à 5 millions d'habitants	6 000 €	6 600 €	7 200 €
Plus de 5 millions d'habitants	9 600 €	10 600 €	11 520 €
Départements			
Moins de 300 000 habitants	2 000 €	2 200 €	2 400 €
De 300 à 500 000 habitants	2 500 €	2 750 €	3 000 €
De 500 000 à 1 million d'habitants	3 000 €	3 300 €	3 600 €
Plus d'1 million d'habitants	3 600 €	3 960 €	4 320 €
Régions			
Moins de 300 000 habitants	2 500 €	2 750 €	3 000 €
De 300 à 500 000 habitants	3 000 €	3 300 €	3 600 €
De 500 000 à 1 million d'habitants	3 500 €	3 850 €	4 200 €
De 1 à 3 millions d'habitants	4 500 €	4 950 €	5 400 €
De 3 à 5 millions d'habitants	6 000 €	6 600 €	7 200 €
Plus de 5 millions d'habitants	9 600 €	10 560 €	11 520 €
Estimations de ressources supplémentaires pour le RTEs :		+ 25 000 € / an	+ 19 824 € / an (hypothèse : 30 collectivités sollicitent au "service +")

ATELIERS THÉMATIQUES - 14h / 15h15

4 ateliers au choix :

- **Evaluation de l'impact social / utilité sociale territoriale**
Salle 42
- **Fondations territoriales et finances solidaires**
Salle 93
- **Habitat inclusif et écoconstruction solidaire**
Halles
- **Mobilité inclusive**
Halles



DÉJEUNER

au Solilab



r t e s

Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire



RÉSULTATS DES VOTES (94 votants)

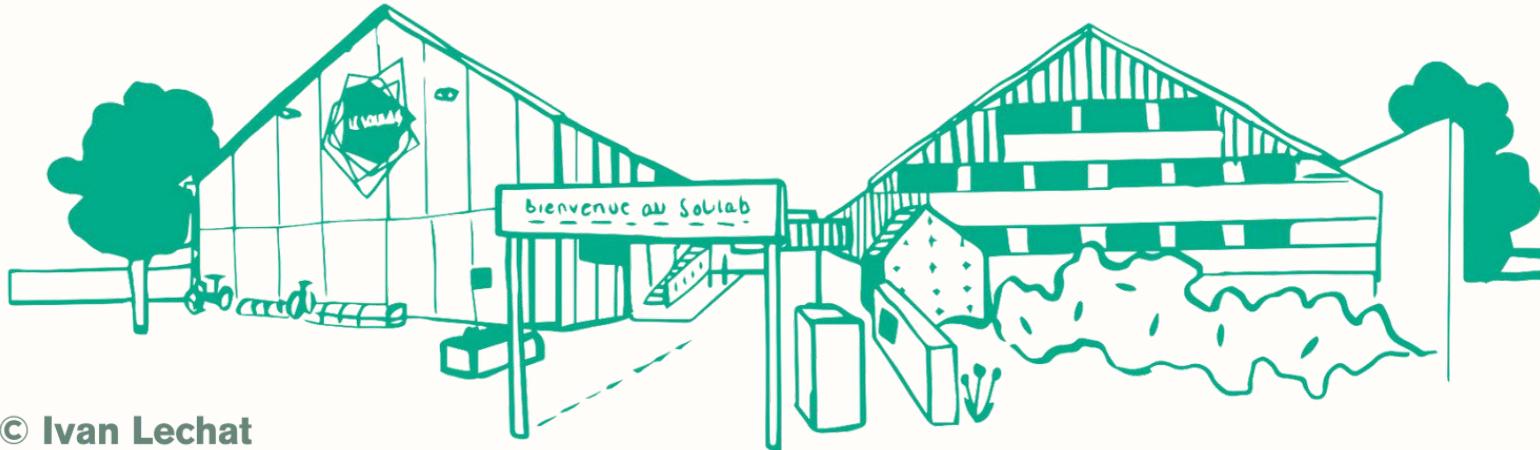
Résolution n°1	Approbation des comptes
Résolution n°2	Affectation des résultats
Résolution n°3	Approbation du rapport du CAC
Résolution n°4	Approbation du budget prévisionnel 2023
Résolution n°5	Suppression de l'abattement sur cotisation
Résolution n°6	Révision du montant des cotisations
Résolution n°7	Election du CA
Résolution n°8	Pouvoir à la Présidente

Oui	Non	Abstention
93 (98,9%)	0	1 (1,1%)
93 (98,9%)	0	1 (1,1%)
93 (98,9%)	0	1 (1,1%)
94 (100%)	0	0
86 (91,5%)	1 (1,1%)	7 (7,4%)
<i>Choix option A</i> 60 (63,8%)	<i>Choix option B</i> 17 (18,1%)	17 (18,1%)
89 (94,7%)	0	5 (5,3%)
94 (100%)	0	0

15H30 - 16H30



Rendez-vous ici pour la **visite du Solilab**
avec **Marc Richard**, directeur du Solilab
Visite suivie d'un **verre de l'amitié**



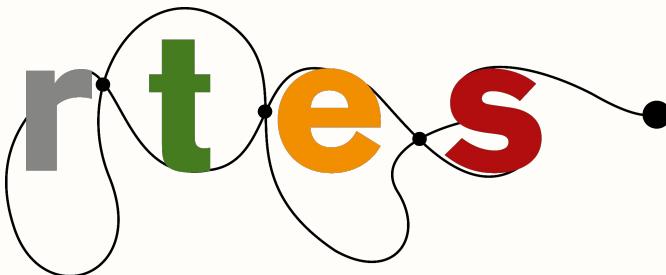
© Ivan Lechat

r t e s

Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Merci

pour votre attention !



Réseau des collectivités **Territoriales** pour une **Économie Solidaire**

Quelques exemples de visuels



Le RTES c'est ...

... bientôt 200 collectivités adhérentes !

1 Faire connaître

Le RTES rend visible les politiques et actions de ses adhérents auprès d'autres collectivités, des réseaux partenaires, des institutions nationales et européennes, de la presse...

2 Echanger

Le RTES organise des **journées d'échanges** pour permettre aux élus.e.s et technicien.ne.s de partager leurs expériences, réfléchir à l'intégration de l'ESS dans les politiques publiques et à l'articulation entre les différents niveaux de collectivités.

3 Contribuer

En capitalisant les actions et politiques de ses adhérents, le **RTES** porte leur voix auprès des institutions nationales, européennes et internationales.

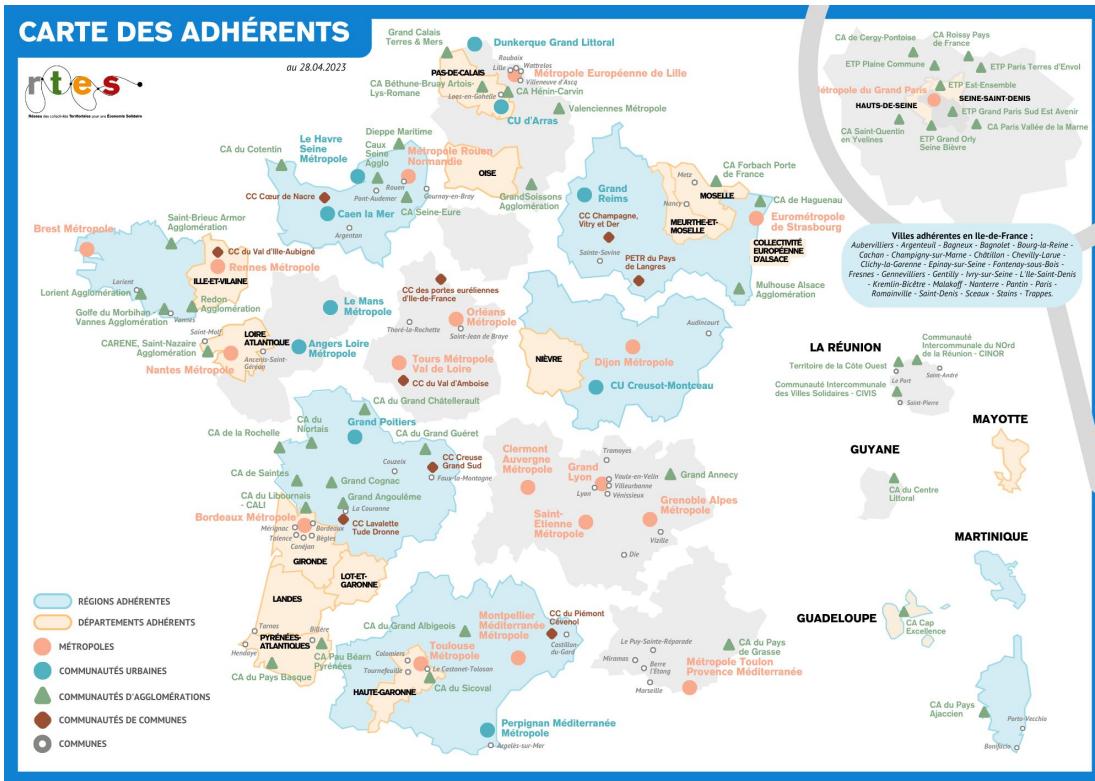
4 S'informer

Le RTES publie **une newsletter mensuelle**, une lettre papier trimestrielle et des ouvrages thématiques sur les collectivités et l'ESS.

5 S'accompagner

Le RTES organise régulièrement **des conférences en ligne pour permettre aux élu.e.s et technicien.ne.s de s'accompagner mutuellement dans la mise en œuvre de leurs politiques d'ESS.**

... un réseau créé
il y a 21 ans
par et pour des élu.e.s



1 Faire connaître

Le RTES rend visible les politiques et actions de ses adhérents auprès d'autres collectivités, des réseaux partenaires, des institutions nationales et européennes, de la presse...

- Relais des actualités des adhérents sur le site Internet et la newsletter,
- Valorisation des actions des adhérents dans des publications spécifiques,
- Parution d'articles et tribunes dans la presse...



2 Echanger

Le RTES organise des **journées d'échanges** pour permettre aux élu.e.s et technicien.ne.s de partager leurs expériences, réfléchir à l'intégration de l'ESS dans les politiques publiques et à l'articulation entre les différents niveaux de collectivités.

- Organisation annuelle des rencontres nationales des collectivités autour de l'ESS,
- Co-organisation régulière de rencontres territoriales et inter-régionales avec ses adhérents...



3 Contribuer

En capitalisant les actions et politiques de ses adhérents, le RTES porte leur voix auprès des institutions nationales, européennes et internationales.

- Contributions régulières aux projets nationaux (lois, décrets, schémas...)
- Animation d'une commission «Europe» et liens avec les instances européennes



4 S'informer

Le RTES publie une **newsletter mensuelle**, une lettre papier trimestrielle et des ouvrages thématiques sur les collectivités et l'ESS.

- Envoi d'une flash hebdo réservée aux adhérents et d'une newsletter mensuelle sur l'actualité de l'ESS et des collectivités,
- Conception de Points de RepèreESS, kit MunicipalESS, kit DépartementalESS et kit RégionalESS,
- Publication d'ouvrages thématiques



5 S'accompagner

Le RTES organise régulièrement des **conférences en ligne** pour permettre aux élu.e.s et technicien.ne.s de s'accompagner mutuellement dans la mise en œuvre de leurs politiques d'ESS.

- Mise en place de formations thématiques (commande publique, économie circulaire...)
- Organisation de web-conférences sur des questions d'actualités



Communes, intercommunalités & ESS

Développer l'économie de la transition dans les territoires

Mis à jour en novembre 2022, ce *Kit Communes, intercommunalités & ESS* vise à outiller les équipes municipales et intercommunales dans leur politique de soutien à l'économie sociale et solidaire. Il est composé de 24 fiches, abordant les leviers dont dispose le bloc communal et intercommunal pour que l'ESS puisse être au cœur du développement d'un système économique coopératif et plus résilient.

Sommaire

Fiches introduction

Fiches thématiques

Fiches leviers

Télécharger ce kit :

Kit RégionalESS

Développer l'économie de la transition dans les territoires

Ce *Kit RégionalESS* vise ainsi à outiller les équipes régionales souhaitant soutenir l'économie sociale et solidaire (ESS), illustrée par des exemples, chacune de ses 22 fiches présente de façon synthétique et concrète la façon dont un conseil régional peut inscrire l'ESS dans ses politiques.

Sommaire

Fiches introduction

Fiches thématiques

Fiches leviers

Télécharger ce kit :

Départements & ESS

Développer l'économie de la transition dans les territoires

Mis à jour en novembre 2022, ce *Kit Départements & ESS* vise ainsi à outiller les équipes départementales souhaitant soutenir l'économie sociale et solidaire (ESS), illustrée par des exemples, chacune de ses 21 fiches présente de façon synthétique et concrète les possibilités pour un conseil départemental d'inscrire l'ESS dans ses politiques.

Sommaire

Fiches introduction

Fiches thématiques

Fiches leviers

Télécharger ce kit :

Kit RégionalESS

Développer l'économie de la transition dans les territoires

Version 2022

Sommaire

Fiches introduction

Fiches thématiques

Fiches leviers

Départements & ESS

Développer l'économie de la transition dans les territoires

Version 2022

Sommaire

Fiches introduction

Fiches thématiques

Fiches leviers

Communes, intercommunalités & ESS

Développer l'économie de la transition dans les territoires

Version 2022

Sommaire

Fiches introduction

Fiches thématiques

Fiches leviers

Icons Resource Page

Use these design resources in your Canva Presentation. Happy designing!

